



Table 1. Subdivisions communes

Les notations suivantes ne sont jamais utilisées seules, mais elles peuvent, au besoin, être utilisées avec tout indice des Tables générales, ex. : cahiers d'exercices (—076 dans cette table) d'arithmétique (513) : 513.076. Les subdivisions communes ne devraient pas être utilisées lorsque c'est redondant. (On trouve des indications complètes sur l'utilisation des subdivisions communes dans l'Introduction à la Classification décimale Dewey, sections 8.3 à 8.12)

Quand on ajoute une notation à un indice des Tables générales, il faut toujours insérer un point décimal entre le troisième et le quatrième chiffre de l'indice complet. Sauf indication contraire, on doit abandonner les derniers zéros de l'indice d'une classe principale ou d'une division avant d'ajouter une subdivision commune, ex. : revues, (—05 dans cette table) de mathématiques, (510 moins le dernier zéro) : 510.5

Les subdivisions communes ne s'ajoutent qu'à un ouvrage qui couvre l'ensemble ou la quasi-totalité du sujet que représente l'indice des Tables générales. Les notes « Ajouter les subdivisions communes » indiquent quels sujets, dans un intitulé multi-termes, couvrent l'ensemble ou la quasi-totalité du sujet

On portera une attention particulière à l'ajout de subdivisions communes aux indices construits puisqu'une subdivision commune s'applique à l'ensemble de l'indice et non simplement à une partie de l'indice

Quand une notation des subdivisions communes de la Table 1 apparaît dans les Tables 2 à 6 et dans les Tables générales, on peut en appliquer toutes les notes et les subdivisions, sauf indication contraire. On peut également utiliser toute autre notation de la Table 1, même si elle n'apparaît pas dans les Tables générales. Par exemple, la présence de 610.7 dans les Tables générales, et non de 610.8 ou des subdivisions de 610.7, n'exclut pas l'utilisation de 610.8 ni de 610.71

Il ne faut pas ajouter une subdivision commune à une autre subdivision commune à moins d'une indication précise. On peut ajouter des subdivisions communes à une notation spéciale qui apparaît dans l'ordre normal d'une subdivision commune, à des subdivisions de —04 Sujets particuliers qui sont mentionnées de façon spécifique dans les Tables générales, et aux subdivisions communes déplacées partout où elles apparaissent. Les indices dans les Tables générales qui semblent être construits avec une notation de la Table 1, mais qui ne font pas partie de l'ordre normal des subdivisions communes, ne sont pas considérés comme des subdivisions « communes ». On peut donc ajouter les notations de la Table 1 à ces indices des Tables générales

Ne jamais utiliser plus d'un zéro en ajoutant des subdivisions communes, à moins d'une indication à cet effet. Si plus d'un zéro est nécessaire, le nombre de zéros est toujours mentionné dans les Tables générales. Si les subdivisions d'un indice des Tables générales commencent par 0 et ont une signification particulière, employer 001–009 pour les subdivisions communes ; si des subdivisions commençant par 00 sont également utilisées avec une signification particulière, employer 0001–0009 pour les subdivisions communes

Table 1. Subdivisions communes

Sauf indication contraire, suivre la table de priorité suivante, ex. : communication en étude et enseignement et en recherche, —07 (*et non* —014) :

Sujets particuliers	—04
Biographie	—092
Techniques et procédés auxiliaires ; appareils, équipement, matériel	—028
Étude et enseignement, recherche, sujets connexes (<i>sauf</i> —074, —075)	—07
Gestion	—068
Philosophie et théorie	—01
Le sujet considéré comme activité professionnelle ou de loisir	—023
Le sujet destiné à des groupes professionnels particuliers	—024
Répertoires de personnes et d'organisations	—025
Brevets d'invention et marques d'identification	—027
Publications commerciales diverses	—029
Organisations	—0601–0609
Organisations (sans subdivision)	—06
Groupes de personnes	—08
Continents, pays, localités particuliers ; mondes extraterrestres	—093–099
Aires géographiques, régions, lieux en général	—091
Périodes historiques	—0901–0905
Archéologie	—09009
Musées, collections, œuvres et objets exposés	—074
Activités et services muséologiques	—075
Illustrations, modèles réduits, miniatures	—022
Tables et publications connexes	—021
Tableaux synoptiques et abrégés	—0202
Traitement humoristique	—0207
Traitement audiovisuel	—0208
Dictionnaires, encyclopédies, concordances	—03
Publications en série en histoire, étude géographique, biographie	—09005
Histoire et étude géographique (sans subdivision)	—09
Publications en série	—05

Le règle du sujet d'application a préséance sur la table de priorité précédente. Par exemple, l'enseignement de la gestion financière en administration hospitalière se classe à 362.110681, non à 362.11071. La règle du zéro a aussi préséance sur cette table de priorité lorsque les subdivisions communes sont déplacées, dans la notation, en dehors de l'ordre normal des subdivisions communes. Par exemple, l'administration des prisons en Grande-Bretagne se classe à 365.941068, non à 365.068

SOMMAIRE

—01	Philosophie et théorie
—02	Ouvrages divers
—03	Dictionnaires, encyclopédies, concordances
—04	Sujets particuliers
—05	Publications en série
—06	Organisations et gestion
—07	Étude et enseignement, recherche, sujets connexes
—08	Groupes de personnes
—09	Histoire, étude géographique, biographie